

# Compte-rendu de la Commission Animation périscolaire

## LA DEUXIEME - 04/05/221

### Présents :

- élus municipaux : Matthieu Elgoyhen, Xabi Dublanc, Bénédicte Rémont, Françoise Larrieu, Elena Othondo
- personnel municipal : Yvan Castagné (directeur du service), Eneko Garay (directeur Ourouspoure), Sylvie Garcia (responsable Basté Quiéta), Stéphanie Larregeste (Directrice du service éducation), Nicolas Elissalde (directeur des services sociaux).
- représentants des parents d'élèves : Sophie Boulier et Bénédicte Pasquier pour Ourouspoure, 2 parents du Basté.

### 1.1) Fréquentation du service périscolaire :

Yvan Castagné donne les chiffres de fréquentation pour les 2 écoles.

Pour Ourouspoure, en moyenne :

#### Pause méridienne (cantine) :

40 PS-MS, 22 GS, 50 élémentaires soit 112 élèves au premier service, répartis sur 2 salles.

67 élémentaires au deuxième service, dans une seule salle.

Soit 179 enfants en moyenne chaque midi. Effectif en constante augmentation bien que les effectifs des écoles évoluent peu. Le phénomène est le même au Basté Quiéta.

#### Autres accueils :

Matin : de 32 à 37 enfants (2 animateurs)

Étude (1ère heure élémentaire) : 36 à 41 enfants (2 animateurs)

2è heure élémentaire : 20 à 24 enfants (2 puis 1 animateurs)

1ère heure maternelle : 20 à 22 enfants (2 animateurs)

2è heure maternelle : 9 à 12 enfants (1 animateur)

### 1.2) Fonctionnement du service périscolaire :

Yvan Castagné rappelle le fonctionnement de ce service, qui n'est pas une « garderie » mais un Accueil de Loisir Sans Hébergement (ALSH) Périscolaire.

Il faut un animateur pour 14 enfants chez les moins de 6 ans, (1 pour 10 dans ALSH classique)

un animateur pour 18 enfants chez les plus de 6 ans (1 pour 14 dans ALSH classique).

La Municipalité emploie donc 25 animateurs (+ Yvan Castagné), dont 13 pour Ourouspoure (y compris Eneko).

Sophie demande pourquoi il est autorisé plus d'enfants par animateurs au niveau périscolaire, ce qui laisse supposer une qualité moindre... Mathieu Elgoyhen explique que ce changement a été mis en place pour que plus de municipalités puissent passer en ALSH périscolaires et pas rester en garderie (le système garderie n'implique pas un nombre défini d'animateurs par enfants...) et qu'exiger 1 animateur pour 10 ou pour 14 n'était pas possible financièrement et en recrutement pour la plupart des municipalités.

Il y a toujours beaucoup de turn over dans les animateurs : 37 animateurs embauchés cette année (pour les 23 postes). Ce sont des postes très précaires (2h/jour, 4 jours/semaine). Yvan Castagné essaie de travailler avec Family Sphère pour trouver des compléments de temps de travail à ses animateurs...

Du fait des protocoles sanitaires, l'organisation a changé et les enfants n'ont plus le choix des activités, ce qui entraîne une grande lassitude... Les animateurs, eux, ont ressenti beaucoup de pression et ont dû parfois gérer de grands groupes avec des enfants pas volontaires pour l'activité proposée...

Depuis le retour des vacances de printemps, ils testent une nouvelle organisation : les animateurs tournent sur 3 classes différentes au cours de la semaine et ils y proposent la même activité.

### 2) Gestion des temps d'animation / bruit :

Des feux tricolores mesureurs du volume sonore ont été achetés et installés dans les cantines. Ils ont mis un peu de feutrine sur le capteur de son car les appareils étaient trop sensibles !!

Quand le bruit atteint un niveau trop haut, le feu rouge s'allume et une sonnerie se déclenche. Souvent, il y a tellement de bruit que les enfants n'entendent pas la sirène du feu, ce sont les animateurs qui leur signale... Après 5 « feux rouge », les animateurs éteignent la lumière et les enfants doivent faire silence jusqu'au retour de la lumière. Si un enfant ne respecte pas ce temps de silence, il reçoit une croix. Au bout de 3 croix, le responsable appelle les parents (non pas pour demander une punition mais pour que les parents en parlent aussi à la maison). Au Basté Quieta, les parents ne sont pas appelés par téléphone, mais interpellés le soir à la sortie de l'école par Yvan Castagné.

Les responsables estiment que ces feux ont apportés du mieux. Le système a été très efficace au début (nouveau!) mais, même s'il l'est moins maintenant, il continue à avoir de l'intérêt :

- aide à la sensibilisation à la montée du bruit (c'est un repère pour les enfants et les animateurs s'appuient dessus pour leur demander de se calmer)
- évite aux enfants d'être surpris par l'arrivée de la « sanction » (extinction de la lumière)
- permet aux animateurs d'avoir tous les mêmes repères du niveau sonore (la sanction n'est plus soumise à la sensibilité de chaque animateur).

Le temps de cantine reste encore très bruyant, en particulier au 2<sup>e</sup> service pour ce qui concerne Ourouspoure. Mathieu Elgoyhen souligne que ce 2<sup>e</sup> service va entrer ensuite très vite en classe et qu'il serait donc bien qu'il puisse être plus serein...

Bénédicte demande si un travail de sensibilisation aux risques du bruit a été fait, en particulier auprès des plus grands (bruits = fatigue, difficulté à la concentration, risques pour les tympans...). Mathieu Elgoyhen estime que ce serait vraiment bien ! Yvan Castagné explique que ça avait été envisagé avec les enseignants de maternelle l'an dernier mais que ça n'avait pas pu être fait à cause de la Covid...

### **3) Questions diverses :**

- **PEDT** : Mathieu Elgoyhen souhaite nous parler du PEDT puisque celui-ci doit être renouvelé cette année. Seule la Mairie est décisionnaire pour ce renouvellement, mais comme les parents d'Ourouspoure n'avaient pas aimé être mis devant le fait accompli et s'étaient abstenus lors du vote de la nouvelle demande de dérogation pour les 4 jours de classe, il préfère en parler ici ...

Le PEDT (projet éducatif territorial) a été mis en place en 2014, renouvelé en 2018.

C'est un document qui encadre et guide les contenus des animations proposées en périscolaire (3 axes) et qui, surtout, doit assurer une complémentarité avec le temps scolaire.

L'équipe municipale (ME, YC et Eneko G) estime que le PEDT a permis d'instaurer un vrai lien avec les équipes enseignantes. Yvan Castagné est régulièrement en lien avec chaque école pour connaître leurs projets et savoir ce sur quoi ils peuvent être complémentaires (répétition de chants par exemple...). Les liens ont beaucoup évolués, en positif, depuis 3 ou 4 ans (Eneko boit des coups avec les enseignants!!!). Le PEDT a également permis de créer un règlement commun entre le scolaire et le périscolaire.

ME rappelle que le PEDT insiste sur les limites du temps passé en collectivité et valorise les temps de calme, non encadrés (temps libres)...

La municipalité souhaite renouveler ce PEDT ; les parents suivent cet avis. La décision ferme sera votée avant la fin du mois.

- **Écoles Ourouspoure** : les représentantes des parents soumettent la proposition d'une maman de faire une collecte de livres dans les familles pour mettre à disposition des enfants sur les temps périscolaires, en accès libre. ME trouve l'idée excellente. Yvan et Eneko ne montrent pas un enthousiasme énorme mais pourquoi pas... Les enfants ont accès à la bibliothèque de l'école lors du temps d'accueil du matin et parfois sur le temps méridien, pour ceux qui ne souhaitent pas faire l'activité proposée par l'animateur...

- **Écoles Basté** : les représentantes des parents rapportent 2 choses :

- les retours des parents sur les activités proposées, en particulier le midi, sont très positifs.
- est-il envisageable que la Mairie fournisse un goûter pour les enfants qui restent après la classe (pour plus d'égalité et d'équilibre). Ce point sera posé en conseil municipal...